



Date de dépôt : 02/10/2024
Demandeur : Monsieur FARAONI Enzo
Pour : Pose d'un portillon et portail
Adresse du terrain : 11 RUE DE PARIS à
POMMEUSE (77515)

ARRÊTÉ URBA 2024/068
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de la commune de POMMEUSE

Le maire,

VU la déclaration préalable déposée le 02/10/2024 par Monsieur FARAONI Enzo demeurant 11 rue de Paris à POMMEUSE (77515) ;

VU l'affichage en mairie en date du 03/10/2024 de l'avis de dépôt de la demande susvisée ;

VU l'objet de la déclaration :

- Pour la pose d'un portillon et portail ;
- Sur un terrain situé 11 RUE DE PARIS à POMMEUSE (77515) ;

VU le code de l'urbanisme ;

VU le plan local d'urbanisme approuvé le 05/04/2018 ;

VU la modification simplifiée prescrite le 15/11/2018 ;

ARRÊTE

Article UNIQUE

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable pour le projet décrit dans la demande susvisée.

Fait à POMMEUSE, le 15 octobre 2024

Pour le Maire,
L'adjoint délégué,
Michel DE LANGLOIS



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131-2 du code général des collectivités territoriales.